REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 07-CCPX/PRM/SG/PRMP-2025

1. Le **PRESIDENCE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien et reparation des vehicules administratifs pour le CSI marques : SUZUKI ALTO N°0095 TBP et N°0096 TBP - HYUNDAI N°4179 TBK - RENAULT DUSTER N°6331 TBN et N°6332 TBN - SUZUKI ERTIGA N°4130 TBK, N°4010 TBK, et N°4359 TBK - TOYOTA PRADO N°4971 TAH - KIA N°7570 TAJ [Contra Cadre]** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Batiment Administratif - Palais d Etat Iavoloha**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **1er Etage - Porte 227**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Batiment Administratif - 1er Etage - Porte 227 - Palais d Etat Iavoloha et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau du CSI - Entree B au 2eme Etage - Immeuble ARTEC [Pres du Village Voara Andohatapenaka]** au plus tard le **06/08/2025** à **10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- huit cent mille Ariary (Ar800 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

à ..... Le 31/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics